

## Délibération 2026-055

### Désignation des délégués au Syndicat Mixte pour l'Étude, l'Aménagement et la Gestion du Parc d'Activités Économiques « Les Portes du Tarn » (SMIX)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

#### Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Kafya GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Éric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

#### Conseiller absent excusé

#### Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27

Membres présents -26

Pouvoirs - 01

Membres absents - 0

## Exposé

---

Ce syndicat est composé du Département du Tarn, du Département de Haute-Garonne, de la Communauté de Communes Tarn Agout et de la Communauté de Communes Val'Aïgo et de la Région Occitanie. Il a pour objet de mettre en œuvre la zone d'activités économiques des Portes du Tarn.

La Communauté de Communes Val'Aïgo y est représentée par **2 délégués titulaires** et **2 délégués suppléants**.

Sont candidats : Mme Caroline VILLA et M. Gilles JOVIADO en tant que délégués titulaires.

Et M. Serge MOULET et Mme Katia GUERRERO en tant que délégués suppléants.

**Considérant** que cette élection doit intervenir au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant ;

Madame la Présidente demande s'il peut être procédé au vote au scrutin public : ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

## Décision

---

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De proclamer élus 2 délégués titulaires du SMIX : Mme Caroline VILLA et M. Gilles JOVIADO ;**
- **De proclamer élus 2 délégués suppléants du SMIX : M. Serge MOULET et Mme Katia GUERRERO ;**
- **De mandater** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

## Résultats du vote

---

Votants – 27	Pour – 27	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

**Le Secrétaire de Séance,**  
**M. Julien ASSIE**

Pour extrait conforme,

**La Présidente,**  
**Mme Caroline VILLA**

